Commission Française
Justice et Paix
71, rue Notre Dame des Champs
75006 PARIS
Tél. : 325-92-91

Pour information

CJP/85/01/15

TL 6446

A Mgr. Fauchet, Président de la Commission Justice et Paix, et à Messeigneurs les archevêques et évêques de France,

Depuis 9 ans mon petit pays, le Timor-Oriental, est isolé du reste du monde. Extrêmement rares sont les observateurs qui peuvent y entrer, et tous leurs pas sont contrôlés. Il est presque aussi difficile d'en sortir. Les téléphones sont coupés, la correspondance surveillée. Un journaliste français vient d'être expulsé d'Indonésie pour avoir divulgué une interview de mon successeur à la tête du diocèse, interview recueillie à Djakarta lors de la réunion de la Conférence Episcopale puisqu'il n'est pas possible d'entrer au Timor-Oriental.

L'isolement dans lequel notre pays a été et est maintenu a permis aux envahisseurs indonésiens d'y pratiquer un véritable génocide presque sans émouvoir l'opinion internationale qui sait mal ce qui se passe à Timor. Pourtant, durant ces 9 années, notre petit pays a connu plus de morts que toute l'Amérique Centrale.

Timorais, tout nous sépare des Indonésiens: la race, la langue, l'histoire, la culture, la religion et maintenant ces 9 années d'oppression et de violence. Pour accepter l'intégration de notre pays dans l'Indonésie il nous faudrait renoncer à tout ce que nous sommes; nous ne le pouvons pas!

Devant ce refus, le gouvernement indonésien n'a trouvé d'autre solution que l'écrasement. Toutes nos structures sociales et culturelles ont été anéanties. Notre territoire est aujourd'hui l'objet d'une re-colonisation par l'Indonésie: non seulement ils y maintiennent une armée de plusieurs dizaines de milliers d'hommes mais ils y occupent les postes de l'administration et accaparent le commerce; ils se sont attribués les meilleures terres de culture et imposent leur langue et leur culture dans nos écoles.

Les timorais sont obligés à travailler pour les occupants et même à participer aux opérations militaires contre leurs frères. La population étant toujours considérée comme suspecte de sympathie pour la résistance, elle se voit parquée dans des camps le long des routes et ne peut même pas s'en éloigner pour cultiver ses lopins de terre. Elle est ainsi maintenue dans un état de pauvreté absolue qui est l'arme que l'occupant emploie pour l'empêcher de fournir de l'aide aux résistants. Même les médicaments lui sont refusés de peur que quelques uns n'aillent aboutir aux mains de la résistance.

L'Église a été la seule structure antérieure à l'invasion qui a méri-

.../

/...

té un peu de respect des occupants. Dans cette tempête la population est venue y chercher appui et protection mais aussi y manifester ses sentiments. C'est pour cela que l'Eglise du Timor-Oriental a du problème et des sentiments des timorais une connaissance que personne autant qu'elle ne possède.

Il n'y a pas eu de persécution religieuse à proprement parler, la construction de mosquées, la transformation d'écoles en écoles musulmanes, les tentatives de conversions à l'Islam visaient avant tout à briser l'unité du peuple et à réduire l'influence de l'Eglise qui, bien au contraire, n'a fait qu' augmenter pendant ces années. Les pressions et persécutions plus directes qui se sont multipliées ces derniers temps, et en particulier depuis août 83, sont dues au refus manifesté par l'Eglise d'appeler les résistants à se rendre. Certains prêtres l'avaient quelquefois fait dans le passé, de bonne foi, confiants dans les promesses des militaires ou dans l'amnistie offerte par le Président de la République indonésienne lui-même, mais la plupart de ceux qui se sont rendus ont été emprisonnés, torturés et tués; sans que cela diminue, au contraire, les mauvais traitements infligés aux populations civiles.

Après des années de silence l'opinion publique internationale a aujourd'hui quelques moyens de connaître cette réalité même si les obstacles imposés aux journalistes qui ne peuvent y accéder directement en réduit l'impact. Les évêques indonésiens, portugais et hollandais et le Pape Jean Paul II lui-même ont depuis un an manifesté leur préoccupation pour l'avenir de notre peuple et le respect de ses droits.

On ne peut que s'étonner de voir votre pays faire une évolution contraire. J'ai été profondément choqué en apprenant que des autorités officielles de votre pays, pays connu pour sa défense des libertés, déformaient systématiquement les faits concernant le Timor-Oriental au profit du gouvernement indonésien. Comment des diplomates français peuvent-ils reprendre les arguments de la propagande indonésienne sans les soumettre à la critique, alors que l'accès à Timor Est leur est interdit? Ce blocus imposé à notre pays depuis 9 ans n'est-il pas à lui seul un signe évident que la réalité ne correspond pas à l'image que les indonésiens en peignent? Quels intérêts poussent ces mêmes diplomates à critiquer les autres sources d'information, en particulier celles de l'Eglise, ou à n'en retirer que des arguments favorables à l'Indonésie?

On dit que, s'appuyant sur ces informations, la France voterait en faveur des envahisseurs lorsque le problème du Timor Oriental reviendra à être débattu à l'ONU, reconnaissant officiellement l'annexation forcée du Timor-Oriental contre tous les principes et lois internationales.

.../

/...

"Je vous demande, Monseigneur, de continuer à prier pour nous et d'appeler le monde libre à ouvrir les yeux sur les barbarités dont les indonésiens sont capables". C'est cet appel que mon successeur m'addressait en février que je vous transmet, il ne fait que reprendre le cri de tout notre peuple. J'espère que vous l'entendrez et le ferez entendre à votre gouvernement.

Étant donné l'importance de votre pays sur la scène internationale, l'attitude qu'il adoptera lors des prochaines réunions de l'ONU (Droits de l'Homme en février et Assemblée Générale à l'automne) déterminera en grande partie que le sort de mon peuple ne sombre dans l'oubli.

Priez pour nous!

Martinho da Costa Lopes
Administrateur Apostolique à Dili de 1977 à 1983

Lisbonne, le 19 novembre 1984

P.S.
Je vous prie, Mgr., de faire parvenir une copie de cette lettre aux évêques de France les plus directement concernés par ce genre de problème.